

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/088/8.8

Feuillet n°



Communauté de Communes  
Terrassonnais  
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	33
Votants :	37
Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires :** Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant :** Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude

TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTMONT représenté par Pascale LARUE.

**Excusés :** Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

**SECRÉTAIRE :** Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu : PLAN DE FINANCEMENT**

Vu la délibération du 8 juillet 2024 de la CCTHPN autorisant le Président à lancer la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu à la suite des résultats de l'étude diagnostique,

Une consultation d'appel d'offres formalisée ouverte a été lancée pour la réhabilitation des réseaux ainsi qu'une consultation adaptée ouverte pour les opérations de réception pour la réhabilitation des réseaux.

Suite à ces consultations, le montant de l'opération s'élève à 6 200 000 € HT.

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024\_088-DE  
Reçu le 16/09/2024

Un financement à hauteur de 70% pourrait être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, sur le domaine public et 50 % sur le domaine privé, si le dossier complet (avec entreprise retenue) est déposé avant le 2 octobre 2024, sur 4 ans.

Pour permettre de lisser les coûts, l'opération se fera sur 6 ans : à ce titre, la collectivité a sollicité une dérogation de l'aide à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour porter l'opération de 4 à 6 ans.

Un plan de financement de cette opération est présenté ci-dessous :

	Montant opération € HT	Taux de subvention	Subvention € HT	Reste à charge € HT
Travaux en domaine public	5 300 000 €	70 %	3 710 000 €	1 590 000 €
Travaux en domaine privé	900 000 €	50 %	450 000 €	450 000 €
Subvention animation branchement non conforme		200€/brcht	31 400 €	
<b>Total</b>	<b>6 200 000 €</b>		<b>4 191 400 €</b>	<b>2 008 600 €</b>

Dépenses prévisionnelles € HT	
Travaux en domaine public	5 300 000 €
Travaux en domaine privé	900 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 200 000 €</b>

Recettes prévisionnelles	
Subvention Agence de l'Eau (70%)	3 710 000 €
Subvention Agence de l'Eau (50%)	450 000 €
Subvention animation brcht	31 400 €
Solde	2 008 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 200 000 €</b>

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de M. Lionel ARMAGHANIAN, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix **DÉCIDE** :

- **DE VALIDER** le plan de financement de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu.
- **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Agence de l'Eau et de demander une dérogation de l'aide allant à 6 ans.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 12/09/2024

Le Président,  
Dominique BOUSQUET Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024\_088-DE  
Reçu le 16/09/2024

Haut Périgord Noir